

30 ans. Enfants : Marie, 7 ans ; Claude, 5 ans ; Pierre, 2 ans. 1 vache. 4 arpents en valeur.

Benoit Boucher, 35 ans. 1 fusil. 10 arpents en valeur.

En 1683, la population de Villieu loin d'augmenter avait diminué de cinq âmes. C'est ce que nous apprend Mgr de Saint-Vallier dans son *Plan général de l'état présent des missions du Canada fait en l'année 1683*.

“ M. de Saint-Claude, dit-il, dessert par voie de mission Bellechasse, LaDurantaye, Beaumont, Montapeine, la côte de Lauzon, Villieu, Sainte-Croix, Lotbinière jusques à la rivière Duchesne qui contiennent en tout 25 lieux le long du grand fleuve du côté du sud. ”

Puis il ajoute qu'à Villieu il y a 4 familles et 10 âmes ; à Sainte-Croix 5 familles et 29 âmes, et Lotbinière 12 familles et 61 âmes.

Dans ses visites à Villieu, le missionnaire se retirait chez Pierre Lambert. C'est aussi dans sa maison qu'il administrait les sacrements aux habitants de la paroisse naissante.

En mourant, M. de Villieu laissa sa seigneurie à ses deux fils, Claude-Sébastien de Villieu et Pierre de Villieu.

Le 31 août 1700, Claude-Sébastien de Villieu, écuyer capitaine commandant une compagnie des troupes du détachement de la marine entretenue par Sa Majesté à l'Acadie, qui avait acquis les droits de son frère Pierre de Villieu, vendait à Pierre-Noël LeGardeur, sieur de Tilly, lieutenant dans les troupes de la marine, “ la terre, fief, justice et seigneurie de Villieu avec les cens, rentes, et autres droits, même les arrérages dus par les tenanciers. ” La vente était faite pour le prix de trois mille livres, monnaie du pays, payables deux mille livres comptant, et la balance dans une année.

La seigneurie de Villieu prit dès lors le nom de Tilly.